

# LES DÉCODEURS



WILLIAM DUPUY

## Édouard PETITDIDIER

Fondateur d'Allure Finance

### Il faut bien choisir son contrat

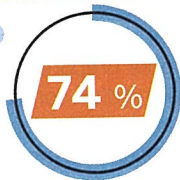
\\ Bloqué jusqu'à la retraite, le PER est un placement de long terme, ce qui est un atout pour dégager de bonnes performances. Car, plus l'horizon de placement est long (dix ans, quinze ans...), plus il est possible de prendre des risques, puisqu'on n'a pas besoin du capital rapidement. Cela permet d'investir sur des supports volatils d'une année sur l'autre, mais rentables sur la durée. Un fonds en actions, par exemple, peut connaître de fortes variations, à la hausse ou à la baisse, mais gagner quand même en moyenne 5 % à 7 % par an si on investit judicieusement. De plus, le PER sera en principe alimenté régulièrement, afin de profiter des déductions fiscales. Au fil des années, le souscripteur investira donc dans des marchés financiers tantôt bon marché, tantôt plus chers, ce qui, en moyenne, lisse le risque et améliore la performance. La plupart des PER comporteront également un fonds en euros, qui est encore la meilleure solution pour sécuriser le capital. Mais ses rendements sont trop faibles aujourd'hui pour y placer l'essentiel d'un capital retraite. On peut se faire conseiller dans le choix et le suivi dans le temps de la répartition entre tous ces supports ou choisir une gestion pilotée clé en mains, qui cherche à optimiser la performance et le risque en fonction de la durée de placement prévue. //

### MA CONCLUSION

Le PER peut être un placement performant pour les épargnants qui choisiront un contrat doté d'une gamme variée de supports pour bien diversifier le capital. Comme il est plus facile de prendre des risques lorsqu'on investit pour dix ou quinze ans, le PER devrait aussi permettre des stratégies assez offensives et donc rémunératrices.

## REPÈRES

PROPORTION DE FRANÇAIS INQUIETS POUR LEUR RETRAITE



Source : 17<sup>e</sup> édition du baromètre « Les Français, l'épargne et la retraite », le Cercle des épargnants.

1<sup>er</sup> octobre 2020



Les anciens produits d'épargne retraite comme le PERP ne seront plus commercialisés.

SOMMES INVESTIES FIN 2018 en milliards d'euros



1700 €

ASSURANCE-VIE



230 €\*

ÉPARGNE RETRAITE

\* Somme que le gouvernement voudrait porter à 330 milliards d'euros d'encours d'ici à la fin de l'année 2020.

ART PRESSE